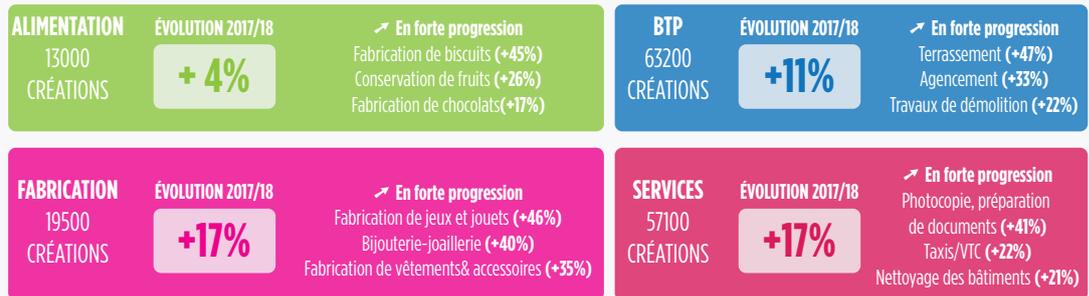


Tous les secteurs
d'activité
sont attractifs

En 2018, les installations sont globalement en hausse dans la plupart des secteurs de l'artisanat. Au total, c'est 1 création d'entreprise sur 4 qui se fait dans ces métiers.

Le nombre de créations repart notamment à la hausse dans les activités du BTP où elles avaient chuté depuis 2015. La dynamique entrepreneuriale est stimulée à la fois par la meilleure conjoncture économique, mais aussi par le développement des plateformes numériques. Ainsi, la création d'entreprises est en forte progression dans les activités de Taxis/VTC et dans les travaux de nettoyage qui deviennent les deux premiers secteurs d'installation.

Nombre de créations
d'entreprises artisanales
par familles d'activité

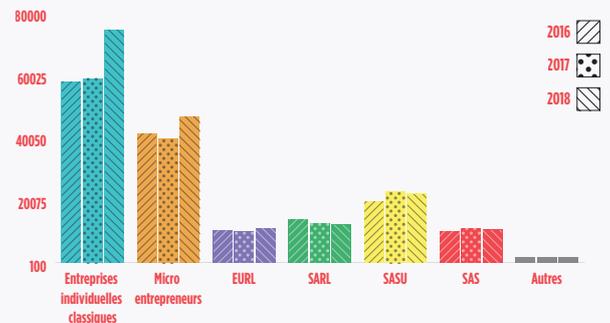
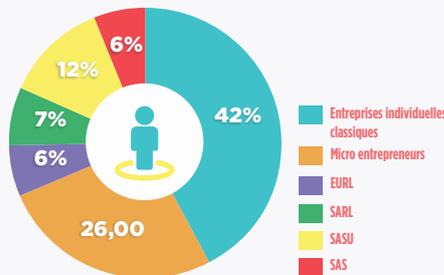


Source : INSEE, Démographie des entreprises.

68% des créateurs
font le choix
de l'entreprise
individuelle

La hausse des installations profite uniquement au statut d'entreprise individuelle, que ce soit sous sa forme classique ou sous le régime micro-entrepreneur : 68% des créateurs ont opté pour ce statut en 2018 (contre 64% en 2017). Les créations de société sont stables en nombre, mais plus de la moitié de ces sociétés sont détenues par un actionnaire unique.

Formes juridiques des
entreprises artisanales
créées en 2018 et
évolution 2016 à 2018



Source : INSEE, Démographie des entreprises - Base : ensemble des entreprises artisanales
Remarque : seuls les micro-entrepreneurs ayant effectivement démarré leur activité sont comptabilisés.

95% des créateurs se
lancent dans l'aventure
entrepreneuriale
sans salarié

Les entrepreneurs et micro-entrepreneurs de l'artisanat envisagent de plus en plus l'entrepreneuriat en mode solitaire. En 2018, seules 5% des entreprises créées emploient des salariés lors du démarrage de l'activité (contre 20% en 2007). Ce phénomène s'explique en partie par la mise en place du régime micro-entrepreneur (entre 20 et 30% des micro-entrepreneurs occupent en parallèle un emploi salarié et n'ont pas pour projet de développer leur activité indépendante). Il est également sans doute un symptôme de la baisse des créations par reprise d'entreprise.

Part des entreprises
artisanales créées
avec des salariés



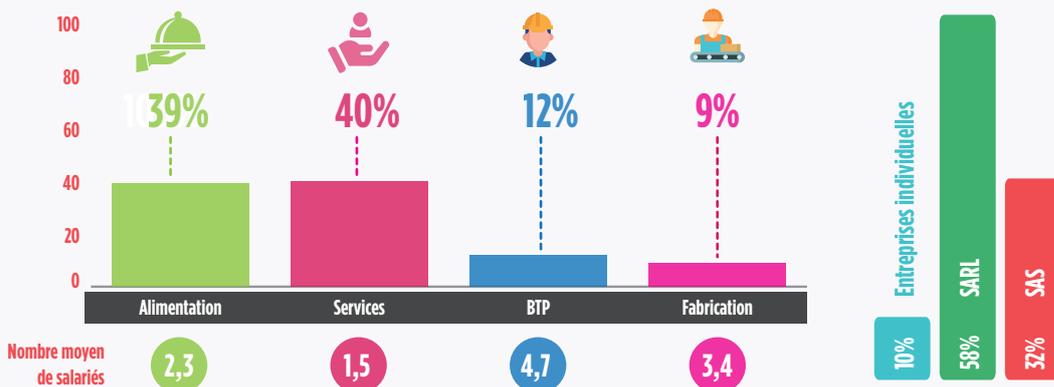
Source : INSEE, Démographie des entreprises - Base : ensemble des entreprises artisanales

**Les reprises
d'entreprises : des
entreprises plus
structurées**

L'installation par reprise est en effet en baisse depuis une dizaine d'année et représente aujourd'hui moins d'une installation sur 10 (hors micro-entrepreneurs). Ces formats d'entreprise sont atypiques dans le paysage entrepreneurial actuel : 90% des entreprises reprises sont des sociétés et les 2/3 emploient des salariés lors du démarrage de l'activité.

Par ailleurs, ce mode d'installation est beaucoup plus fréquent dans l'artisanat commercial, que ce soit dans les métiers de l'alimentation ou des services qui concentrent 80% des opérations de reprise.

**Répartition des reprises
par secteurs,
nombre moyen
de salariés et statut
des entreprises reprises**

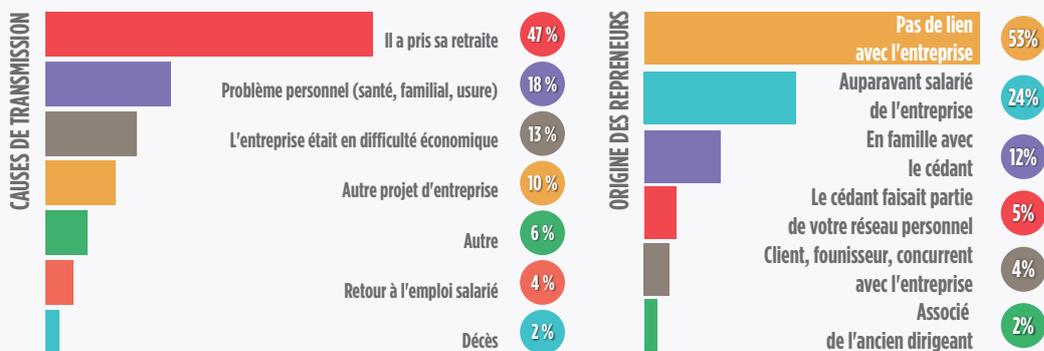


Source : ISM, Enquête auprès de 1200 repreneurs d'entreprises artisanales, 2019

**Modalités
de transmission
entre cédants
et repreneurs**

Un cédant sur deux transmet son entreprise en raison d'un départ à la retraite, les autres motivations étant d'ordre économique, personnelles ou liées à l'évolution de son projet professionnel. Du côté des repreneurs, environ la moitié sont étrangers à l'entreprise qu'ils ont rachetée, alors que l'autre moitié est déjà en lien avec l'entreprise reprise : un quart y sont salariés, 12% sont membres de la famille du cédant, 11% proviennent du réseau professionnel du cédant.

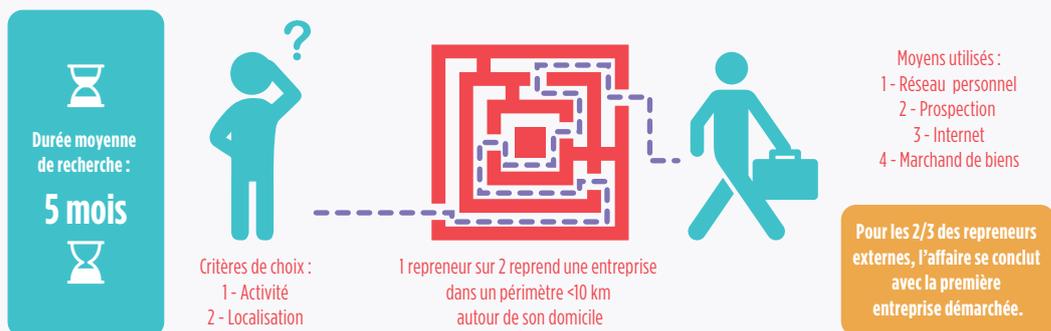
**Causes de transmission
par le cédant et origine
des repreneurs**



Source : ISM, Enquête auprès de 1200 repreneurs d'entreprises artisanales, 2019

**Un parcours de
recherche d'une durée
moyenne de 5 mois**

Le parcours de reprise d'une entreprise se prépare : à moins d'une opportunité (1/4 des cas), la recherche dure en moyenne 5 mois et se fait en proximité géographique du domicile du repreneur.



Un coût moyen d'installation de 151 000 €

L'installation par reprise a généralement un coût plus élevé que la création ex nihilo, dans la mesure où l'entreprise acquise a déjà un portefeuille de clientèle. Le coût moyen est de 151 000€. Il est corrélé à la taille des entreprises et varie selon les secteurs (le coût d'installation est moins élevé dans les activités de service).

- Environ la moitié des reprises entraînent une mise de fonds de moins de 100 000 €
- Un quart des reprises ont en coût compris entre 100 000 et 200 000 €
- Un dernier quart ont un ticket d'entrée supérieur à 200 000 €.

Coût moyen (mise de fonds totale, sans les murs : constitution de l'entreprise, fonds de commerce, travaux d'aménagement et d'équipements-emprunts compris)

Source : Enquête auprès de 1200 repreneurs de l'artisanat – ISM, 2019

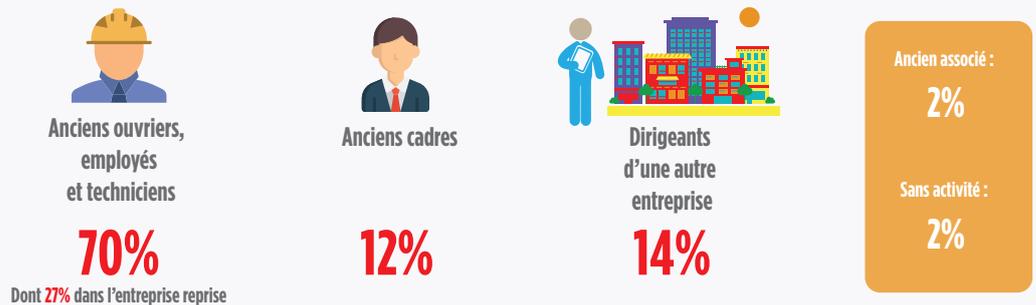


Profil des repreneurs : 12% sont d'anciens cadres en reconversion

70% des repreneurs étaient auparavant ouvriers ou techniciens. 12% sont d'anciens cadres d'entreprises en reconversion (ces derniers sont plus nombreux parmi les repreneurs du BTP : 19%, et parmi les repreneurs d'entreprises de 3 salariés et plus : 20%). 14% étaient déjà dirigeants d'une autre entreprise, 2% associés. Leur âge moyen est de 41 ans.

Origine professionnelle des repreneurs d'entreprise artisanale

Source : Enquête auprès de 1200 repreneurs de l'artisanat, ISM, 2019



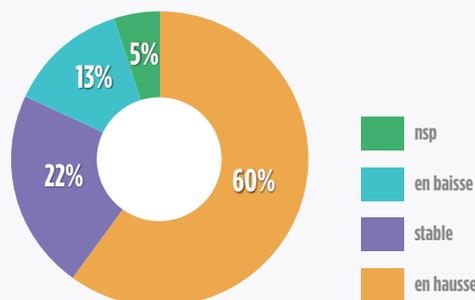
Un bilan des reprises jugé globalement positif malgré les écueils rencontrés

Finalement, après un ou deux ans d'activité, le bilan économique de la reprise est positif pour une majorité de repreneurs. L'activité est toutefois en baisse dans 13% des entreprises reprises.

Évolution de l'activité des entreprises reprises par rapport au dernier CA réalisé par le cédant

Source : Enquête auprès de 1200 repreneurs de l'artisanat, ISM, 2019

Evolution de l'activité des entreprises reprises



Principaux écueils



Le Baromètre de l'artisanat est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs et les territoires).

Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'Institut Supérieur des Métiers, de fichiers de données nationaux (INSEE, ACOSS-URSSAF...) sur le champ de l'artisanat, ou d'enquêtes pilotées ad hoc.